

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME :

Association Syndicale du Canal de l'Isle
ZA "Les Ferrailles" n° 30
84800 ISLE SUR LA SORGUE
Tél. 04.90.38.00.69

PROCEDURE DE PASSATION :

Procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics).

OBJET DU MARCHÉ :

Modernisation des Irrigations « Secteur Caramède 3 »

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : (VISITES OBLIGATOIRES)

Lot N°1 : Station de pompage de 360m3/h à 40 m

Fourniture et pose d'une station de refoulement « clé en main » composée de 3 groupes électropompes à vitesse variable.

Lot N°2 : Raccordements et réseau

Raccordement aspiration et refoulement

Dépose de Robinet vanne en place

Fourniture et pose de canalisations PVC pression Ø 110 → 250 sur 1.009 ml

Fourniture et pose de 50 branchements

LIEU D'EXECUTION :

ROBION et LAGNES (VAUCLUSE)

RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIONS CONCERNANT LES CANDIDATS :

- Pièces administratives fournies dans le DCE complétées et signées
- Bordereau des prix unitaires
- Détail estimatif
- CCAP et CCTP
- Mémoire technique + Attestation de visite

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

24 AOUT 2017 à 11 heures au siège du Canal de l'Isle.

CONDITIONS D'ENVOI ET DE RETRAIT DU DCE :

Par mail : téléchargeable sur le site www.canal-isle.fr à l'aide d'un mot de passe que nous communiquerons sur demande.

La date limite d'obtention du DCE est fixée au 14/08/2017 à 11H00

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

Les dossiers de candidatures contenant les offres, seront adressés en recommandé avec accusé de réception à M. le Président de l'ASCO du Canal de l'Isle – ZA "Les Ferrailles" n° 30 – 84800 Isle-sur-la-Sorgue ou remise au siège contre un reçu.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour tous renseignements techniques ou administratifs s'adresser à Mr

GREGOIRE P. – Directeur –

BACULARD Patrick – Conducteur -

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION :

18 JUILLET 2017



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'Europe investit dans les zones rurales



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Projet financé avec le concours de l'Union européenne
avec le Fonds Européen Agricole pour le
Développement Rural